

AVIS DE CONCOURS

Lundi 4 mai 2026 à 9h
Appel des candidats à 8h

1 basson solo, chef de pupitre, jouant sur système allemand (1^{ère} catégorie)

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement d'un musicien.

Le concours est prévu au **Centre de Production LA DIACOSMIE, 8 avenue Claude Debussy, 06200 Nice.**

Seront admis à se présenter les postulants de toute nationalité. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur. Le poste mis en concours relève du statut de contractuel de droit public tel défini par l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié.

Date d'embauche : Prise de fonction à définir entre les deux parties.

Le candidat retenu pourra entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour ce poste mis en concours, une liste d'aptitude pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper un poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré.

La validité de la liste d'aptitude est de 18 mois à compter de la date du concours.

Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature ou de pourvoir sur titre le poste vacant.

Les candidats désireux de participer à ce concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur le site :

www.opera-nice.org

Le **formulaire d'inscription** dûment complété et le **curriculum vitae** devront être adressés par courriel à :
concours.opera@ville-nice.fr

Date limite de réception des dossiers d'inscription : le 12 avril 2026.

Des répétitions seront organisées avec les pianistes accompagnateurs la veille du concours. Les candidats ayant indiqué sur leur fiche d'inscription vouloir répéter avec piano seront contactés par la personne en charge des répétitions.

Rémunération :

Salaire mensuel brut de base : 3 573,94 euros (1^{ère} catégorie)

Fait à Nice, le **26 FEV. 2026**
Pour le Maire,



Philippe PRADAL
Le Conseiller Municipal délégué
aux Relations avec le Personnel

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Concours de basson solo

Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves.
Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.
Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition.

1ère épreuve

Wolfgang Amadeus Mozart *Concerto pour basson*, 1^{er} et 2^{ème} mouvement sans cadence

Gaetano Donizetti *L'Elisir d'amore*, Romanza Nemorino

Wolfgang Amadeus Mozart *Così fan tutte*, Ouverture et Finale 1^{er} acte

Piotr Ilitch Tchaïkovski *Symphonie n°5*, 2^{ème} et 3^{ème} mouvement

2ème épreuve

Camille Saint-Saëns *Sonate pour basson et piano*, 1^{er} et 2^{ème} mouvement

Hector Berlioz *Symphonie fantastique*, 5^{ème} mouvement

Igor Stravinsky *Le Sacre du Printemps*

Wolfgang Amadeus Mozart *Le nozze di Figaro*, ouverture

Nikolaï Rimski-Korsakov *Schéhérazade*, solo et cadences

Ludwig Van Beethoven *Symphonie n°4*, 4^{ème} mouvement

3ème épreuve

Maurice Ravel *Alborada del gracioso*

Maurice Ravel *Boléro*

Maurice Ravel *Concerto en sol*

Dimitri Chostakovitch *Symphonie n°9*, 4^{ème} mouvement

Piotr Ilitch Tchaïkovski *Symphonie n°4*, 2^{ème} mouvement

Giuseppe Verdi *Requiem*, Dies irae